



Stationner à Annemasse

en choisissant la bonne formule



2024



Sommaire

Politique stationnement	2-3
Stationnez malin en centre-ville / Grilles tarifaires	4-5
Le plan de stationnement	6-7
Pensez abonnement / Grilles tarifaires	8-9
Les places spécifiques à respecter	10
Circuler autrement	11

La politique de stationnement

À Annemasse, chaque usager peut stationner simplement et rapidement. L'offre de stationnement est bien supérieure à celle d'autres villes de même taille. Sept parkings couverts ou clos de surface - pour un total de 2 227 places - sont disponibles pour desservir un centre-ville attractif et dynamique.

Chaque année, il y a de plus en plus d'habitants et de personnes qui travaillent à Annemasse, et donc de plus en plus de véhicules qui doivent y trouver une place. En complément des actions conduites par la Ville et Annemasse Agglo pour développer un système de déplacement efficace qui favorise les modes doux, l'offre de stationnement doit s'adapter aux besoins des habitants, des professionnels et de l'ensemble des usagers.

Dans le centre-ville, la zone orange limite volontairement la durée de stationnement pour favoriser la rotation de plusieurs véhicules par jour sur une même place. Elle permet ainsi à ceux qui veulent venir en voiture au centre-ville de trouver une place pour une courte durée.

Pour des durées plus longues, les usagers peuvent choisir de stationner en parkings couverts ou clos de surface. Une zone verte et des parkings gratuits, en périphérie de l'hyper-centre, permettent des stationnements de longue durée à la journée.

La transformation du centre-ville

Un nouveau cœur de ville se dessine à l'horizon 2026 avec deux projets de grande ampleur menés par Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse :

LE Tram | Piétonnisation
VOTRE CŒUR DE VILLE EN MOUVEMENT

Ces projets de piétonnisation du centre-ville et de prolongement du tram visent les mêmes objectifs : proposer une mobilité plus apaisée, améliorer la qualité de l'air,

offrir des lieux de vie plus agréables aux habitants et favoriser l'attractivité des commerces du centre-ville d'Annemasse.

Ces travaux impactent l'offre de stationnement en centre-ville. En fonction des évolutions d'aménagement, des places de stationnement sont régulièrement créées ou supprimées en zone verte ou orange.

tram-pietonnisation.fr

Je viens en centre-ville

Stationnez malin

30 minutes
GRATUITES DANS
LES PARKINGS

Pour faire vos courses, boire un verre ou aller à un rendez-vous en centre-ville, plusieurs solutions s'offrent à vous en fonction de la durée de stationnement dont vous avez besoin.

🕒 STATIONNER EN JOURNÉE

▶ SI VOUS RESTEZ MOINS DE 30 MINUTES

Le stationnement est gratuit dans tous les parkings couverts et clos de surface, à 5 minutes des commerces du centre-ville.



▶ SI VOUS RESTEZ MOINS DE 2H

Dans les rues de l'hyper-centre (zone orange), le stationnement est payant tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h (sauf dimanche et jours fériés).

▶ SI VOUS RESTEZ PLUS DE 2H

Optez pour les rues en zone verte éloignées de l'hyper-centre ou pour les parkings gratuits.

▶ SI VOUS STATIONNEZ ENTRE 12H ET 14H

Le stationnement en voirie (zones verte, orange et centre aquatique) est gratuit.



▶ SI VOUS NE SAVEZ PAS DE COMBIEN DE TEMPS VOUS AVEZ BESOIN

Optez directement pour l'un des sept parkings clos de surface ou couverts, vous ne payerez que le temps consommé. Les 30 premières minutes sont gratuites et les tarifs sont calculés par tranche de 15 minutes et non à l'heure.

🕒 STATIONNER LE SOIR



▶ Le stationnement est gratuit à partir de 19h en voirie (zone verte, zone orange et parking du centre aquatique du Château Bleu).

▶ À partir de 20h, les parkings clos de surface sont gratuits.

▶ Si vous souhaitez vous garer dans un parking couvert sécurisé : les parkings Chablais Park et Étoile Gare sont accessibles 24h/24 ; les parkings Hôtel de Ville-Montessuit et Libération sont accessibles jusqu'à 20h.

AVEC UN DISQUE BLEU

Vous pouvez vous garer pendant une durée limitée gratuitement sur l'une des 290 places disponibles en périphérie du centre-ville et dans les rues classées en zone bleue.



FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Désormais, les FPS sont directement envoyés par courrier.

- Stationnement impayé : 30 €
- Forfait minoré (dans les 9 jours à compter de la date d'envoi par l'ANTAL) : 17 €
- Stationnement insuffisamment payé : la somme payée est déduite du montant du FPS.



LES TARIFS

STATIONNEMENT SUR VOIRIE

ZONE VERTE	ZONE ORANGE	ZONE CENTRE AQUATIQUE
15 min 0,50 €	15 min 0,50 €	15 min 0,50 €
30 min 0,60 €	30 min 1 €	30 min 0,60 €
1 h 1,40 €	1 h 2,50 €	1 h 1,40 €
2 h 2,50 €	2 h 5,20 €	2 h 2,50 €
3 h 3,50 €	2 h 10 7 €	3 h 3,50 €
4 h 4,50 €	2 h 20 9 €	4 h 4,50 €
5 h 5 €	2 h 30 17 €	5 h 6 €
6 h 5,50 €	3 h 30 €	5 h 10 8 €
7 h 6 €		5 h 20 10 €
7 h 10 7 €		5 h 30 20 €
7 h 20 9 €		6 h 30 €
7 h 30 17 €		
8 h 30 €		



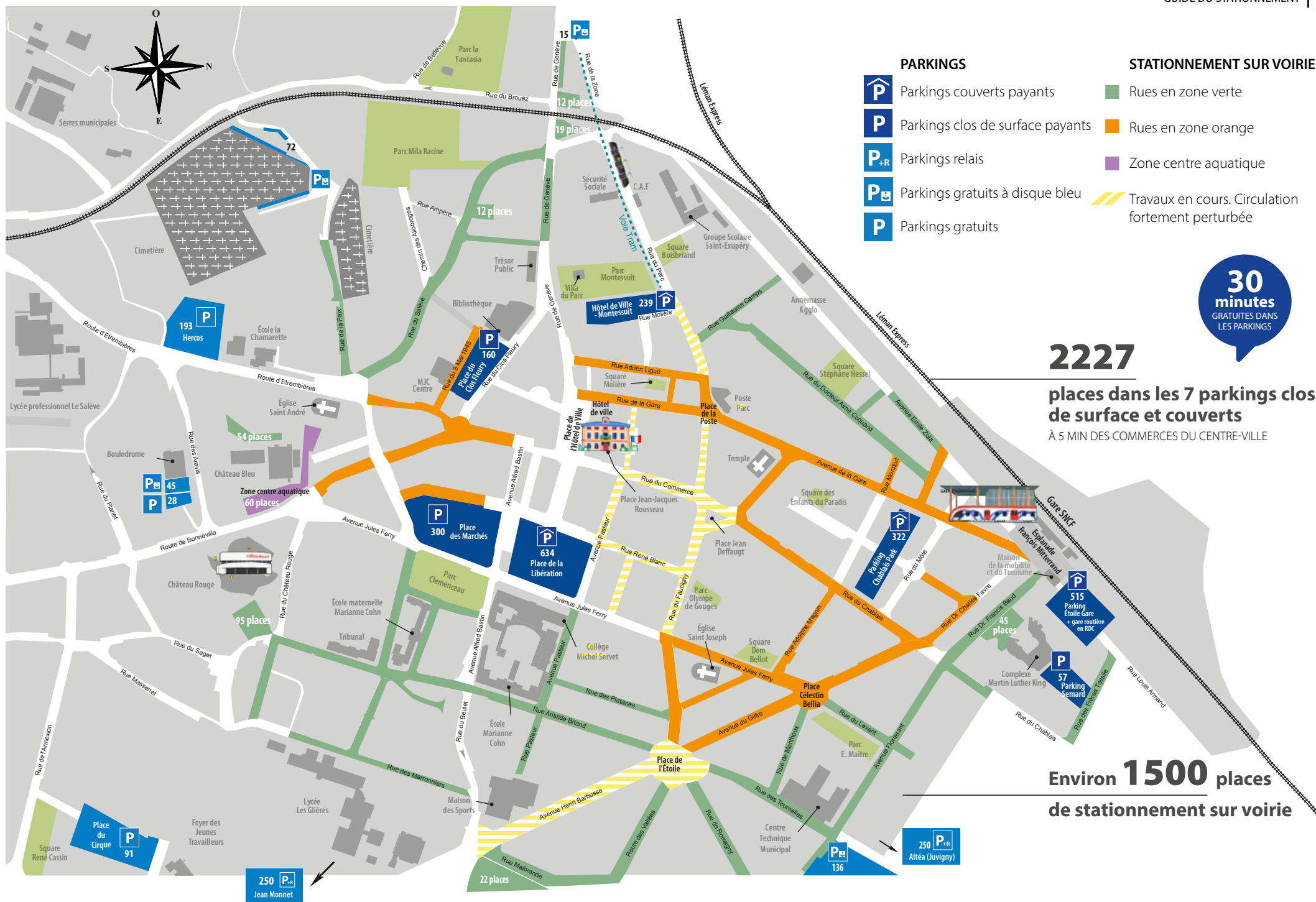
PARKINGS COUVERTS

Libération, Hôtel de Ville - Montessuit, Chablais Park et Étoile Gare			
de 8 h à 20 h		de 20 h à 8 h	
30 min 0 €	30 min 0 €	30 min 0 €	30 min 0 €
0 h 45 1,30 €	0 h 45 1,30 €	0 h 45 1,30 €	0 h 45 1,30 €
1 h 1,60 €	1 h 1,60 €	1 h 1,60 €	1 h 1,60 €
1 h 15 2,40 €	1 h 15 2,40 €	1 h 15 2,40 €	1 h 15 2,40 €
1/4 sup. 0,60 €	1/4 sup. 0,60 €	1/4 sup. 0,60 €	1/4 sup. 0,60 €
2 h 4,10 €	2 h 4,10 €	2 h 4,10 €	2 h 4,10 €
2 h 15 5,40 €	2 h 15 4,30 €	2 h 15 4,30 €	2 h 15 4,30 €
1/4 sup. 0,80 €	1/4 sup. 0,30 €	1/4 sup. 0,30 €	1/4 sup. 0,30 €
3 h 30 8,20 €	3 h 15 5,60 €	3 h 15 5,60 €	3 h 15 5,60 €
1/4 sup. 0,40 €	1/4 sup. 0,40 €	1/4 sup. 0,40 €	1/4 sup. 0,40 €
4 h 45 10,10 €	4 h 6,70 €	4 h 6,70 €	4 h 6,70 €
1/4 sup. 0,30 €	4 h 15 7 €	4 h 15 7 €	4 h 15 7 €
10 h 15 16,60 €	1/4 sup. 0,20 €	1/4 sup. 0,20 €	1/4 sup. 0,20 €
1/4 sup. 0,20 €	de 5 h à 12 h 8,20 €	de 5 h à 12 h 8,20 €	de 5 h à 12 h 8,20 €
12 h 18,00 €	Ticket perdu 20 €/j.	Ticket perdu 20 €/j.	Ticket perdu 20 €/j.
TARIFS COMPLÉMENTAIRES ET SPÉCIFIQUES AU PARKING ÉTOILE GARE			
Tarif plafond pour 24 h 22,50 €		Tarif horaire au-delà de 24 h 0,80 €/h	

PARKINGS CLOS DE SURFACE

Place du clos Fleury Place des Marchés	Parking Sépard
30 min 0 €	30 min 0 €
45 min 1,40 €	45 min 1 €
1 h 2 €	1 h 1,40 €
1 h 15 2,80 €	1 h 15 1,70 €
1 h 30 3,60 €	1 h 30 2,10 €
1 h 45 4,30 €	1/4 sup. 0,20 €
2 h 5 €	2 h 15 2,80 €
2 h 15 5,60 €	2 h 30 3,10 €
1/4 sup. 0,70 €	1/4 sup. 0,20 €
3 h 7,70 €	3 h 3,50 €
4 h 9,40 €	4 h 4,50 €
5 h 11,40 €	5 h 7,30 €
6 h 13 €	6 h 13 €
7 h 14,60 €	7 h 14,60 €
8 h 15,90 €	8 h 15,90 €
9 h 17,10 €	9 h 17,10 €
10 h 18,30 €	10 h 18,30 €
11 h 19,10 €	11 h 19,10 €
12 h 19,90 €	12 h 19,90 €
Ticket perdu 20 €/j.	Ticket perdu 20 €/j.

Ces parkings clos de surface sont gratuits la nuit de 20h à 8h du lundi au samedi et les dimanches et jours fériés.



J'habite ou je travaille

à Annemasse

Pensez abonnement

Plusieurs types d'abonnements sont proposés pour les résidents, pour ceux qui travaillent à Annemasse ou pour les autres usagers. À chacun son abonnement !

► POUR LES HABITANTS

Un abonnement résidentiel est proposé aux habitants du centre-ville.

► POUR LES HABITANTS ET LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS L'AGGLOMÉRATION

Des abonnements aux tarifs réduits sont proposés ainsi que des abonnements sur mesure dans les parkings couverts, selon vos besoins : disposer d'une place pour la journée seulement, pour la nuit seulement, etc.

TROIS PARKINGS GRATUITS

En périphérie du centre-ville, à 15 minutes de marche. ▼

► PARKING DU CIRQUE

(au Perrier) = 91 places

► PARKING DU BOULODROME

(près de Château Bleu) = 73 places dont 45 en zone bleue (partie goudronnée au centre)

▲ Attention : fermeture de la zone bleue les mardis et vendredis de 5h à 13h.

► PARKING HERCOS

(route d'Etrembières) = 193 places

Attention : si vous laissez votre voiture plus de 8 jours, elle peut-être mise en fourrière.

► POUR LES ARTISANS ET PROFESSIONNELS

Un abonnement mensuel spécial a été créé pour faciliter les déplacements des professionnels mobiles qui effectuent des interventions de courte durée dans le centre-ville. Il leur donne accès à la zone verte et à la zone orange pour 61 € par mois.

► POUR LES AUTRES USAGERS

Vous pouvez bénéficier d'un abonnement pour stationner en zone verte à tarif réduit. Des abonnements sont également possibles pour les parkings couverts et clos de surface.



DEUX PARKINGS RELAIS P+R

de 250 places chacun sont situés aux terminus de la ligne de bus BHNS Tango (zone Altea et lycée Jean Monnet).

Situés en périphérie, ces parkings relais vous permettent de rejoindre rapidement le centre-ville, le Léman Express ou le Tram lors de vos trajets quotidiens ou pour du stationnement de longue durée.

Un nouveau parking relais de 200 places sera disponible en 2026 au futur terminus de la ligne de Tram : le P+R Aubrac.

LES ABONNEMENTS

POUR LES HABITANTS DU CENTRE-VILLE ET ACTIFS TRAVAILLANT DANS L'AGGLOMÉRATION

STATIONNEMENT VOIRIE ZONE VERTE

Forfait semaine.....	17 €
Abonnement mensuel résident	24 €
Abonnement annuel résident	258 €
Abonnement mensuel	43 €
Abonnement trimestriel	120 €
Abonnement semestriel	228 €
Abonnement annuel	422 €

PARKINGS CLOS DE SURFACE

Place des Marchés et parking Sécard

Forfait semaine.....	43 €
Abonnement mensuel résident	24 €
Abonnement annuel résident	258 €
Abonnement mensuel	43 €
Abonnement trimestriel	120 €
Abonnement semestriel	228 €
Abonnement annuel	422 €

PARKINGS COUVERTS

Libération, Hôtel de Ville - Montessuit, Chablais Park et Étoile Gare

Forfait semaine.....	43,70 €
Abonnement mensuel 24h/24 résident.....	85 €
Abonnement annuel 24h/24 résident.....	935 €
Abonnement mensuel 24h/24	90 €
Abonnement annuel 24h/24.....	990 €
Abonnement mensuel jour	80 €
Abonnement annuel jour.....	880 €
Abonnement mensuel nuit	37 €
Abonnement annuel nuit	423 €



POUR LES AUTRES USAGERS : TARIFS STANDARDS

PARKINGS COUVERTS ET CLOS DE SURFACE

Libération, Hôtel de Ville-Montessuit, Chablais Park, Étoile Gare, Place des Marchés et parking Sécard

Forfait semaine.....	56 €
Abonnement mensuel 24h/24	123 €
Abonnement annuel 24h/24.....	1 353 €
Abonnement mensuel jour	107 €
Abonnement annuel jour.....	1 177 €
Abonnement mensuel moto	39,20 €
Abonnement annuel moto	450,30 €

TARIFS COMPLÉMENTAIRES ET SPÉCIFIQUES AU PARKING ÉTOILE GARE

Forfait week-end (du vendredi 18h au lundi 10h).....	40 €
Forfait 48h.....	40 €
Forfait 72h.....	56 €

Les abonnements de nuit sont valables de 18h à 9h et le week-end et jours fériés 24/24.

Places spécifiques à respecter



► PLACES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Différentes places gratuites sont aménagées sur voirie pour assurer la sécurité et l'accès aux espaces des personnes à mobilité réduite. Ces places sont réservées à l'usage des personnes titulaires d'une carte européenne GIC/GIG ou d'une carte Mobilité Inclusion Stationnement. Les personnes à mobilité réduite peuvent également bénéficier d'un accès gratuit aux places ordinaires payantes en s'enregistrant au préalable auprès de SAGS.

> Pour s'enregistrer : sags.fr > Nos villes et nos services > Annemasse > Stationnement des PMR



► DÉMÉNAGEMENTS

Lors d'un déménagement/emménagement, il vous est possible de réserver des places de stationnement pour votre véhicule de déménagement.



► CONVOYEURS DE FONDS

Ces emplacements sont exclusivement destinés aux véhicules de transport de fonds, de bijoux ou de métaux précieux. Le stationnement sur un emplacement réservé aux transports de fonds est gênant et cela quelle que soit l'heure.



► LIVRAISONS

Des emplacements sont réservés aux livraisons à des horaires spécifiques afin de permettre aux commerçants de travailler dans les meilleures conditions tout en assurant la fluidité de la circulation.

Les livraisons sont autorisées du lundi au samedi de 7h à 11h (sauf jours fériés) à l'exception des zones artisanales, commerciales et industrielles.



► PLACES RECHARGE POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Trois double bornes de recharge pour voitures électriques sont accessibles à tous 24h/24 et 7j/7 à Annemasse :

- Parking de l'école Jean Mermoz
- Rue Fernand David
- Place du Cirque



STATIONNEMENT GÊNANT

- Places livraisons, arrêts minute, autopartage et places de recharge pour les véhicules électriques : **35 € d'amende**
- Places PMR et places convoyeurs de fonds : **135 € d'amende**

Se déplacer autrement



BUS

Le réseau TAC c'est 7 lignes de bus (TANGO, 3, 4, 5, 6, 7 et 8), 2 lignes dominicales (DA et CHAL' Express), 1 ligne de nuit le week-end via le réseau Noctambus, un service à la demande "Proxi'TAC", un service pour les personnes en situation de handicap "Handi'TAC", ainsi que des infos en temps réel sur les bornes et sur votre mobile avec l'application TAC Mobilités.

> Pour plus d'informations : www.tac-mobilites.fr



TRAM

Le tram 17 est une ligne transfrontalière entre le centre-ville d'Annemasse (Parc Montessuit) et Lancy-Pont-Rouge-Gare. Il permet de relier les centres-villes d'Annemasse et de Genève en 25 minutes.

À l'horizon 2026, la ligne du tram sera prolongée jusqu'à Annemasse Perrier-Aubrac, à quelques mètres du Lycée des Glières.

> Pour plus d'informations : www.tram-pietonnisation.fr



TRAIN – LÉMAN EXPRESS

Annemasse et Genève sont reliées via une ligne ferroviaire de 16 km appelée CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) sur laquelle circule le Léman Express. Véritable trait d'union franco-suisse, il simplifie la mobilité de nombreux Annemassiens. La gare d'Annemasse dessert toute la Haute-Savoie. Elle est la 4^e gare de la région en terme de fréquentation.

> Pour plus d'informations : www.annemasse-agglo.fr



VOIE VERTE

À vélo, à pied, en fauteuil roulant, en skate, à roller, en trottinette, en poussette... Vous n'avez que

l'embaras du choix !

La voie verte du Grand Genève est un itinéraire réservé à la circulation des modes doux qui relie les villes de Bonne à Genève et parcourt l'agglomération annemassienne.

> Pour plus d'informations : www.annemasse-agglo.fr



AUTOPARTAGE

Des véhicules d'autopartage Citiz sont disponibles 24h/24 et 7j/7 à Annemasse :

- deux véhicules situés 11 avenue Émile Zola (dont un électrique),
- un véhicule situé 25 avenue Émile Zola,
- un véhicule situé rue du 8 mai 1945,
- un véhicule situé rue du Docteur Baud.

> Pour plus d'informations : www.alpes-loire.citiz.coop



À PIED

Peu étendue, Annemasse est une ville propice à la marche à pied. La Ville a ainsi créé des liaisons vertes pour offrir aux piétons des itinéraires de marche agréables et pour relier chaque quartier au centre-ville, aux principaux équipements publics et aux espaces verts.

De plus, le projet de piétonnisation du centre-ville se terminera à l'horizon 2026.



Les Bons plans

GRATUITÉ SUR LA VOIRIE
ENTRE 12H ET 14H, APRÈS 19H
et les dimanches et jours fériés

UNE CARTE PRIVILÈGE
POUR ACCÉDER AUX PARKINGS
COUVERTS 24H/24

Gratuite et rechargeable, cette carte de paiement délivrée par SAGS permet d'accéder librement aux parkings sans passer par les caisses automatiques !

1H DE STATIONNEMENT
OFFERTE*

grâce aux tickets distribués chez vos commerçants** et à l'Office de Commerce
NOUVEAU : tickets cumulables !

STATIONNEMENT
INFÉRIEUR À 30 MINUTES
GRATUIT*

OFFRE CINÉMA
3h de parking pour 3 €



GAGNEZ DU TEMPS,
PAYEZ À DISTANCE

Gérez votre stationnement directement depuis votre téléphone avec TIMO de SAGS ou PayByPhone !

* Dans les parkings couverts (Libération, Chablais Park, Hôtel de Ville / Montessuit et Étoile Gare) et clos de surface (Clos Fleury et place des Marchés).

** Commerçants partenaires de l'opération.